3248

REPUBLIQUE DU SENEGAL
UN PEUPLE-UN BUT-UNE FOI

AFDS
Agence du Fonds de Développement Social

AUTO EVALUATION

RAPPORT D'AUTO EVALUATION DU MICRO PROJET D'ADDUCTION D'EAU DU VILLAGE DE NDIAPTO WOLOF

Décembre 2005

MS & Associés
MS et Associés
Sicap Sacré Cœur 3 villa n°33 Dakar – Sénégal – BP : 24186 – Tel : 865 11 80/ Fax : 867 23 79 E.mail : masow@sentoo.sn / msadakar@sentoo.sn

SOMMAIRE

ABREVIATIONS ET SIGLES 3

I INTRODUCTION 4

II METHODOLOGIE 5

III Appréciation du processus d'élaboration de mise en œuvre du micro - projet 6

3.1 L'information, la préparation et la formulation du micro-projet 6

3.1.1 L'information 6

3.1.2 La préparation et la formulation des DMP 6

3.2 L'organisation financière et la tenue de compte bancaire 7

3 – 3. La passation des marchés 8

3 – 3 – 1. Le contrat de maîtrise d'œuvre 8

3.3.2 Contrats de travaux 8

3 – 4. Le Suivi et la Supervision du MP 9

3 – 5. La mise en œuvre et l'achèvement des infrastructures et équipements 9

3 – 6. L'appréciation des organes de gestion du MP 10

3 – 7. La durabilité, l'entretien et la maintenance des infrastructures et équipements 10

3 – 8. La gestion environnementale 11

3 – 9. L'organisation interne et les effets sociaux 11

3 – 11. Le renforcement des capacités des OCB et des groupes vulnérables 12

3 – 12. L'atteinte des objectifs du MP / Achèvement du MP 13

IV. TABLEAU DE SYNTHESE 14

□ ANNEXE 17

ABREVIATIONS ET SIGLES

AFDS : Agence du Fonds de Développement Social

ARFS : Agence Régionale du Fonds Social

CGMP : Comité de Gestion du Micro-projet

CTMO : Comité Technique de Mise en Œuvre

GIE : Groupement d'Intérêt Economique

ICP : Infirmier Chef de Poste

MP : Micro-projet

OADC : Opérateur d'Appui au Développement Communautaire

OCB : Organisation Communautaire de Base

SDA : Service Déconcentré de l'Administration

I INTRODUCTION

Dans le souci de permettre aux bénéficiaires d'avoir l'état des lieux des micro projets financés par l'Agence du Fonds de Développement Social (AFDS) dans la région de Kaolack et plus précisément dans le Département de Kaffrine, il est envisagé de mener une auto évaluation de chaque micro-projet.

L'objet de l'auto évaluation est d'évaluer la perception des communautés bénéficiaire sur l'exécution du MP, leur appréciation par rapport à l'intervention des autres acteurs et partenaires dans le cadre de la mise en œuvre du MP. Elle permettra de mesurer le degré d'implication et d'appropriation des bénéficiaires ainsi que les effets induits par les MP sur les communautés.

Les parties prenantes dans ces évaluations sont : la communauté villageoise, l'OCB et en particulier le CGMP, le CTMO, le CASF, l'ARFS, l'OADC et les partenaires locaux ayant participé à la mise en œuvre des MP.

Les objectifs de l'évaluation sont :

- analyser le processus de formulation du MP depuis l'identification jusqu'à l'élaboration définitive en déclinant les différents obstacles rencontrés ainsi que les solutions prises pour y remédier,
- passer en revue les démarches préparatoires de la mise en œuvre en terme de mobilisation sociale des apports et de renforcement des capacités après la signature de l'accord de financement.
- identifier les principales étapes des procédures simplifiées de la passation des marchés communautaires,
- identifier les problèmes essentiels, les contraintes et les solutions préconisées pour chaque étape des procédures de passation des marchés.
- évaluer l'organisation interne de la communauté,
- examiner les questions relatives aux stratégies de pérennisation et les plans de transfert de compétences,
- comparer les résultats fixes et ceux obtenus par MP et procéder à l'analyse de ces résultats.

II METHODOLOGIE

L'approche méthodologique a eu pour soubassement les instruments, techniques et outils de la démarche participative. Les plus utilisés ont été :

- l'assemblée générale avec la participation de l'ensemble de la communauté villageoise,
- les focus-groups avec essentiellement les jeunes, les femmes et les groupes vulnérables,
- les entretiens individuels sur des question s'adressant aux notables, aux personnes ressources du village.

En plus des membres du CGMP, l'assemblée générale a enregistré la participation des différentes composantes de la communauté notamment l'OCB, le CTMO, le CAFS. Ce niveau de représentation a permis à toute la communauté à travers un examen attentif et critique d'évaluer la façon dont l'organisation et les activités ont été conduites dans le village.

III Appréciation du processus d'élaboration de mise en œuvre du micro - projet

3.1 L'information, la préparation et la formulation du micro-projet

3.1.1 L'information

Les populations du village de Ndiapto Wolof disent avoir entendu parlé de l'AFDS pour la première fois lors des enquêtes préliminaires. Cette information est mieux élucidée lors du comité local de développement organisé au siège de la communauté rurale de Saly Escale où le projet AFDS a été expliqué dans tous ces détails (domaine d'intervention, cibles et les objectifs visés).

Avant le micro – projet, la circulation de l'information n'était pas bien organisée, mais avec le micro – projet, le CASF se chargeait de véhiculer l'information avec l'appui de CGMP, à toute la communauté.

En gros, la communauté a apprécié de manière positive la circulation de l'information dans le village de Ndiapto Wolof.

3.1.2 La préparation et la formulation des DMP

La préparation et la formulation du micro – projet s'est faite à travers une évaluation participative des besoins (EPB) avec comme moyens d'outils les assemblées générales, les focus groupes.

Cette démarche a été participative avec l'implication de toute la communauté.

Après identification de l'ensemble des besoins, la priorisation a permis de mettre en exergue les trois priorités du village :

- Adduction d'eau
- Construction et équipement d'un magasin de stockage
- Construction et équipement d'une case de santé

L'adduction d'eau a été choisie comme micro – projet à proposer pour financement de l'AFDS avec la participation de tous les bénéficiaires.

Le coût global de ce micro – projet est évalué à **11 381 957 F CFA** et la contribution des bénéficiaires est **341 945 F CFA**.

Cette contribution est entièrement en nature (sable, gravier, creuser de tranchées)

La mobilisation de l'apport a nécessité l'implication de toute la communauté bénéficiaire surtout les jeunes mais avec beaucoup de difficultés du fait du manque de matériel adéquat.

Le délai de l'approbation de la requête par la Direction Générale de l'AFDS est de 2 mois et celui entre l'approbation et la mise en place de la première tranche est de 3 mois.

Durant cette phase creuse des sentiments de découragement s'est emparé de la communauté du fait des expériences malheureuses vécues dans le passé.
Malgré le climat d'incertitude, les dirigeants (CGMP, CASF) n'ont jamais lâché dur reste et par des réunions d'information et de sensibilisation ont pu maintenir une certaine cohésion des bénéficiaires.
Malgré toutes les difficultés, les communautés bénéficiaires apprécient de manière positive la démarche sur la préparation, formulation des DMP, mais elles souhaitent une réduction sensible du délai d'attente de la mise de financement AFDS à la disposition des communautés.

3.2 L'organisation financière et la tenue de compte bancaire

La bonne organisation financière e la tenue du compte bancaire constitue le meilleur palliatif des malversations financières et gage de toute réussite de toute action.
Ainsi le premier acte passé posé par les bénéficiaires, c'est l'ouverture d'un compte bancaire au niveau de l'institution financière de la place (le crédit mutuel de Koungheul).
L'ouverture de ce compte est faite le 02 / 08 / 04 et les signataires sont : Madame Koutia GADIAGA (présidente) et Madame Ndèye Ami SALL (trésorière).
Le fonds est sujet à l'obtention d'un avis de non - objection délivrée par l'animateur et portant aussi bien sa signature et celles du président et du trésorier.
A ce niveau il n a été noté aucune difficulté majeure à part la faible capacité financière de la banque engendrant parfois des ruptures de fonds et un report des rendez-vous. Avant l'acuité du déplacement des désagréments sont souvent notés.
Les outils de gestion utilisés sont le cahier de caisse et le cahier de banque. La tenue de ces outils se faisait de manière régulière avec un remplissage correct par le secrétaire de retrait ou de dépense effectuée. Aucune difficulté n'a été décelée dans la tenue de ces outils.
De manière générale les bénéficiaires ont bien apprécié les méthodes de gestion.
Aucun ajustement budgétaire n'a été opéré et les paiements des tranches de financement ont été effectués selon le modèle ci – dessus :

Allocations	Date	Montant Fcfa
1ère Allocation/ certifiée	04 février 2005	**6 262 000**
Solde au niveau AFDS non encore viré		**5 119 950**

Une seule allocation de financement a été notifiée aux bénéficiaires au moment de l'auto – évaluation.

La communauté a bien apprécié l'organisation financière et la tenue du compte bancaire mais elle souhaite que l'accent soit mis sur l'alphabétisation fonctionnelle pour une maîtrise technologique adéquate des outils de gestion.

3 – 3. La passation des marchés

Selon les populations de Ndiapto Wolof réuni en AG le plan de passation des marchés a été exécuté tel que prévu dans la DMP. Ce qui a permis au CGMP de passer quatre (02) types de marchés qui sont:

- marché des travaux,
- marché de services

3 – 3 – 1. Le contrat de maîtrise d'œuvre

Le maître d'œuvre délégataire du pouvoir de contrôle du CGMP a été recruté par consultation restreinte. La communauté dit être d'accord sur le contenu du contrat.
Le paiement du maître d'œuvre se faisait par tranche.
Après le dépôt de chaque rapport mensuel 30 % du contrat lui est payé, ce qui faisait trois tranches de paiement. Une retenue de 10 % est effectuée sur le montant du contrat servant de retenue de garantie jusqu'à la réception définitive de l'ouvrage.
Les communautés disent bien apprécié la collaboration avec le maître d'œuvre.

3.3.2 Contrats de travaux

Contrairement aux marchés de services, les marchés des travaux ont été passés par un avis d'appel d'offre à travers à travers les radios de la place et des affiches publiques.
La vente des DAO a permis de recueillir l'offre de certains soumissionnaires. Après séance de dépouillement et analyse des offres, l'Entreprise ESBTP a été choisi comme attributaire du marché et de l'exécution des travaux.
Le contrôle a été assuré par le maître d'œuvre, le CTMO, et l'OADC2 (le responsable des Infrastructures).
La main d'œuvre locale était partie prenante de l'exécution des travaux de creuser de tranchées. Cette main d'œuvre a été recrutée par l'Entrepreneur.
Au cours de l 'exécution des contrats des problèmes ont été notés certes à savoir :

- La traversée du ravin pour le raccordement de la dernière borne fontaine n'était pas prise en compte dans le contrat.
- La non conformité du tuyau d'amenée installé par l'entrepreneur avec celui initialement prévu (PVC = 90 au lieu de 63).

Pour remédier à de tels problèmes un accord a été passé entre la communauté et l'entrepreneur, pour que le bénéfice qu'il aurait tiré de l'achat des PVC (63), servirait à la réalisation de la traversée du ravin et de l'installation d'une potence.

Malgré tous ces problèmes les populations apprécient de manière positive la qualité des travaux et les modes de passation des marchés.

3 – 4. Le Suivi et la Supervision du MP

Le suivi et la supervision du micro - projet étaient assuré au niveau de la communauté par le CGMP et le CTMO.

Certains membres du CTMO disposaient des notions en tuyauterie et pose de robinets mais ils étaient aidés dans l'exécution de leurs tâches par le maître d'œuvre et l'OADC (Responsable des infrastructures).

L'appui a été très bénéfique et les recommandations formulées à l'occasion des visites ont permis une bonne supervision des travaux.

La fréquence de ces visites était hebdomadaire.

L'appréciation de la communauté sur suivi / supervision est positive, mais elle souhaite que les séances de renforcement des capacités des CTMO soient soutenues par des guides en langues nationales.

3 – 5. La mise en œuvre et l'achèvement des infrastructures et équipements

Le délai prévu pour la réalisation de l'infrastructure est de quarante cinq jours 45 jours tandis que la durée réelle d'exécution de l'infrastructure est 4 mois.

Cet écart se justifie par le manque d'approvisionnement en quantité suffisante du chantier par l'entrepreneur en matériaux. Ils faut noter que les problèmes soulevés dans l'exécution des contrats de travaux ont largement contribué à cet écart du fait de l'arrêt des travaux durant cette phase de négociation.

Malgré tous ces problèmes, à l'achèvement des travaux, les réalisations ont été conformes au plan initialement proposé et l'infrastructure réalisée a répondu aux attentes de la communauté bénéficiaires.

Au plan de la qualité des services les bénéficiaires dénoncent le faible débit parfois noté, la conformité des têtes de robinet et compteur et l'inexistence de vanne d'arrêt pour prévenir les fuites. L'ensemble de ces problèmes fait que la communauté a une appréciation moyenne de l'achèvement des infrastructures.

3 – 6. L'appréciation des organes de gestion du MP

Tous les organes qui ont attrait à la gestion du micro – projet ont été mis en place (CGMP, CTMO, CASF).

Les populations manifestent un satisfecit total pour ces organes de gestion.

3 – 7. La durabilité, l'entretien et la maintenance des infrastructures et équipements

L'entretien et la maintenance constituent les seuls gages de durabilité des équipements.

Les dispositions qui ont été prévues pour assurer la durabilité des infrastructures et équipements étaient la formation des fontainiers à la gestion de l'eau, la mise en place d'un comité de gestion de l'eau qui aura à travailler avec le comité de gestion du forage.

Au niveau de la communauté les dispositions prises pour assurer la pérennité des activités induites par le micro – projet sont :

- L'installation d'un comité locale de gestion de l'eau qui travaillera en étroite collaboration avec le comité de gestion du forage de Koo Socé.
- La formation des fontainiers en charge de la vente de l'eau pour une bonne gestion de l'eau pour une bonne gestion
- Ouverture d'un compte où seront versés les recettes

Il faut signaler en dehors de ces dispositions prévus, le communauté n'a encore mis aucune disposition pour assurer la pérennité des activités induites par le micro – projet.

Le compte spécial prévu dans ce sens n'est même pas généré de recettes.

L'appréciation que la communauté a de la durabilité, de l'entretien et de la maintenance des équipements est faible. C'est pour cette raison qu'elle recommande dans le montage des demandes de micro – projet (DMP) l'allocation d'un fonds est destiné à la maintenance et au renouvellement des équipements.

Avec les maigres recettes générées par la vente d'eau et qui n'arrivent même pas à payer la facture d'eau suite aux pertes, compter sur cette seule source de revenu paraît insuffisante selon la communauté pour assurer la maintenance.

Ainsi comme solution, elle envisage d'utiliser le reliquat comme fonds pour la maintenance et le renouvellement des équipements.

Au moment de l'auto – évaluation la situation de financement se présentait comme suit :

- Viré par l'AFDS : **6 262 000F CFA**
- Solde non viré : **5 119 950 F CFA**

3 – 8. La gestion environnementale

Le volet environnement constitue un aspect fondamental dans les micro – projets financés par l'AFDS. Dans ce rapport il a été envisagé pour la réalisation du micro – projet les mesures suivantes :

- La mise à disposition des plants pour le reboisement du village,
- L'organisation des séances de set sétal
- La formation des fontainiers, en gestion de l'eau.

Parmi les mesures qui étaient envisagées, il a que les séances de sét sétal qui ont fait l'objet d'application. C'est pour cette raison que le volet environnement est apprécié de manière faible par la communauté.

3 – 9. L'organisation interne et les effets sociaux

Les organes internes (CGMP, CTMO, CASF) ont été mis sur pied. Les femmes sont à 100 % dans le CGMP.

Le CTMO compte en son sein deux jeunes et deux membres du Gvs, mais les femmes ne sont pas représentées.

Les membres du CTMO sont choisis à l'issu d'une assemblée générale et selon les populations ils se reconnaissaient régulièrement. Chacun d'eux connaît l'état physique de l'infrastructure. Il n'y a pas de rôle dévolu à chaque membre mais le travail se faisait de manière collégrale.

Les populations affirment que la majeure partie de la communauté est impliquée dans le projet surtout les femmes.

Grâce aux actions menées par le CASF, toutes les difficultés autour de la réalisation du micro – projet ont pu être vaincues dans la concertation.

L'eau est payante, mais les taxes d'utilisation ne réservent aucune faveur aux personnes vulnérables. Pour plus de cohésion dans la société il est souhaitable que des taxes préférentielles soient mises en place pour ces groupes.

Globalement la gestion interne et les effets sociaux sont bien appréciés par la communauté.

3 – 11. Le renforcement des capacités des OCB et des groupes vulnérables

Le renforcement des capacités a porté sur les modules suivants :

Modules	Période	Qui a dispensé	Lieu	Nombre de Participants	Appréciation			Nombre de Séances de démultiplication	Commentaire
					Bien	Moyen	Faible		
ODC	17-23-05 / 04	- Penda - Diakham	Kaffrine	03	X			02	
Passation des marchés	23-27 / 05 /04	Relais FGB	Koungheul	03	x			02	
Plan. Part.	06-10/04 /04	Cheikh SARR, Seynabou SAMB	Koungheul	03		x		02	
Gest. Fin.	18 – 22 /12/04	Cheikh SARR, Seynabou SAMB	Saly Escale	03		x		02	
SEP	14-16/06/ 05	DIAW	Koungheul	02				00	
VIH/SIDA	04 – 08 /10/05	SSP	Koungheul	02	x			00	

La conduite des formations est dans l'ensemble très satisfaisante.

Cependant la communauté souhaite que des améliorations soient apportées au niveau du calendrier et du programme de formation. Les périodes où se tiennent les séances de formation sont parfois défavorables (hivernage) et constituent un goulot d'étranglement à la communauté participante.

Les séances de démultiplication des modules SEP et VIH / SIDA n'ont pas été faites selon les relais à cause de l'apport de supports adéquats.

A ce rapport ils recommandent la mise à disposition de supports surtout dans la langue nationale pour une bonne circulation de l'information.

3 – 12. L'atteinte des objectifs du MP / Achèvement du MP

La durée initialement prévue pour la réalisation du micro projet est de 10 mois mais la durée réelle est de 12 mois. Cet écart se justifie par le retard à la mise à disposition par l'AFDS de la deuxième tranche de financement.

Les objectifs qui étaient fixés par le micro – projet sont :

- amélioration des conditions d'accès à l'eau potable
- allègement des travaux des femmes
- amélioration des conditions d'hygiène et de santé

Le niveau d'appréciation de l'atteinte des objectifs est satisfaisant selon les bénéficiaires, l'essentiel des objectifs qui étaient fixés sont atteints.

Le ci dessus donne le niveau d'atteinte des objectifs par rapport aux indicateurs dans la DMP.

Liste des indicateurs définis dans la DMP	Appréciation du niveau d'atteinte		
	Bien	Moyen	Faible
Réalisation de 03 bornes fontaines	X		
Alléger le système d'exhaure des femmes	X		
Gain de temps pour la recherche de l'eau	X		
Augmentation de la quantité d'eau journalière par personne et la qualité est bonne.	x		
Abreuvement facile des animaux	X		
Amélioration des connaissances sur les IST/SIDA	X		

Ainsi les premières impressions sur les effets du micro – projet sur la communauté sont la réduction du temps que les femmes consacraient à la recherche d'eau, et l'amélioration de leur santé.

Avant le micro – projet beaucoup de femmes se plaignaient des douleurs à la poitrine ou des céphalées du fait des conditions dures de l'exhaure d'eau.

IV. TABLEAU DE SYNTHESE

THEMES	POINTS FORTS (ACQUIS)	POINTS FAIBLES	APPRECIATION GLOBALE			RECOMMANDATIONS
			BIEN	MOYEN	FAIBLE	
Information	- Maîtrise de la circulation de l'information avec le CASF		X			L'information arrive un peu tardivement sur tout avec las convocations pour les séances de formation.
Préparation et formulation DMP	- connaissance des procédures d'établissement d'un DMP - Possession d'un document qui contient leurs besoins	- Documents en langues étrangères - Période de montage de la DMP pas favorable à nos calendriers	X			- Traduire les documents en langues nationales pour une meilleure exploitation - veillez à ce que les périodes de montage coïncident avec la saison morte
Mise en œuvre et achèvement infrastructures et équipements	- Installation de 04 bornes fontaines - implication de tous dans la réalisation	Les compteurs et les têtes de robinets ne sont pas des meilleurs	X			- construction d'un abreuvoir - changer les compteurs et les têtes de robinets.
Durabilité, entretien et maintenance des équipements	Formation en gestion de l'eau	Une séance de formation est insuffisante		X		Organiser d'autres séances de formation surtout au niveau village à l'intention des fontainiers.
Atteinte des objectifs du MP/Achèvement	- L'eau coule à flot - Amélioration de la condition féminine - Amélioration de la qualité et la quantité de l'eau.	Retard apporté dans le démarrage du volet environnement	X			

Organisation interne et effets sociaux	- Organes mis en place (CGMP, CTMO,CASF) - deux relais sur le VIH / SIDA et les MST formés - Implication de toute la communauté autour de l'essentiel (l'infrastructure) - Participation des jeunes, des femmes et couches vulnérables dans les instances de décision - Allégement des travaux des femmes - Gain de temps permettant aux femmes de mener des AGR.		X			
Organisation financière et la tenue du compte bancaire	- connaissance des méthodes de gestion financière et des outils de gestion (cahier de caisse, banque). - Meilleur rapprochement avec institutions financières de la place	- Opération De Retrait Un Peu Lourd - Absence d'une bonne maîtrise des pièces justificatives	X	X		- Alphabétisation fonctionnelle pour une maîtrise des méthodes de gestion.
Passation des marchés	- connaissance des procédures de la passation de marché - implication de tous les acteurs	Les artisans locaux sont mis en raide dans l'octroi des marchés	X			Accorder des faveurs aux artisans locaux
Suivi/supervision	- CTMO formé aux méthodes de suivi d'un chantier		X			Supports de formation en langues nationales
Renforcement de capacités des OCB et des GVs	Formation en FGB Restitutions villageoises des modules		X			
Activités portant sur le VIH/SIDA	-02 relais formés	- non organisation de séances de démultiplication.			X	
Niveau de participation des jeunes et des femmes	Participation à la prise de décisions Démocratie et bonne gouvernance locale Dynamique organisationnelle		X			

ANNEXE

HDiapto Wolof.

1 Mbaye coulibaly
2 Cheick nGom
3 Ablaay ngom
4 Soxna gèy
5 biigé gasam
6 aysat caam
7 magat Sáll
8 keebaa jóób
9 kabiira jállo
10 biraan jóob
11 abda jállo
12 omar ndaw
12 Omar jóob
14 aali jóob
15 ibraayma ngom
16 mamadasou
17 aasi sáll
18 Soxna sáll
19 aadama sáll
20 neti sáll
21 ñas njaay
22 penda ~~aas~~ siisé
23 nday sáll
24 maam jóob
25 ~~Sox~~ faata gèy
26 omar toob
27 jebel jóob

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un but – Une Foi

==========

AGENCE DU FONDS DE DEVELOPPEMENT SOCIAL

Agence du Fonds de Développement Social

Projet Fonds de Développement social

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE VILLAGEOISE POUR LA CLOTURE DU MP DE…N'Diapo Wolof…

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERAL DE CLOTURE

REGION DE ...Kaolack........ DEPARTEMENT DE ...Kaffrine.......

COMMUNAUTE RURALE DE ......Saly Escale......

VILLAGE DE ......Ndiayto wolof......................

TITRE DU MICRO PROJET : Extension d'un réseau d'adduction d'eau avec 4 bornes

NOM DU DEMANDEUR : ...GIE des femmes de Ndiayto wolof

ADRESSE ET N° COMPTE BANCAIRES : ...3182 Crédit mutuel de Koungheul..

NOM DU PRESIDENT : ......Couthia Guelingo TELEPHONE : 6642781

BENEFICIAIRES :

- Hommes : 129
- Femmes : 127
- Jeunes :

NATURE DU MICRO PROJET : ....

SECTEUR DU MICRO PROJET : ....

DUREE DU MICRO PROJET : ....

DATE DE DEMARRAGE MP : ....

DATE D'ACHEVEMENT MP : ....

FINANCEMENT	MONTANT	POURCENTAGE
FINANCEMENT AFDS	10440012	91,73%
PARTICIPATION BENEFICIAIRES	941945	8,27%
COUT TOTAL	11381957	100%
RELIQUAT	663413	

DATE DE CLOTURE : 31/12/05. N° ENREGISTREMENT MP : KLKA-SE.035/04

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERAL DE CLOTURE

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE VILLAGEOISE

N° Accord de Financement :

Nature du Micro – Projet : Construction et équipement Case de santé

Nom de l'OCB : GIE NDiapto wolof

Village de : NDiapto wolof.

Communauté rurale de : Saly Escale.

Département de : Kaffrine

Région de : Kaolack

Non du président : Gouthia Gadiaga.

Liste des présent (VOIR ANNEXE°

-
-
-
-
-
-
-
-

Ce jour Samedi 31/12/05 à 15 heures, l'assemblée villageoise pour la clôture du Micro – Projet de Construction et eqpt de case de santé s'est réunion à à Koo Soce

PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERAL DE CLOTURE

	Points de contrôle	Observations
1	**L'infrastructure est réceptionnée**	
1.1	L'infrastructure a été construite et la réception provisoire prononcée	oui
1.2	Toutes réserves relevées lors de la réception provisoire ont été levées	oui
2	**Les indicateurs de performance sont atteints**	
2.1	Indicateur 1 Adduction d'eau réalisé	oui
2.2	Indicateur 2 Accès facile à l'eau potable	oui
2.3	Indicateur 3 ~~Système d'abreuvement aménagé~~	oui
2.n	Indicateur n Abreuvement facile	oui
3	**Les formations techniques et spécifiques ont été effectuées**	
3.1	Organisation à la dynamique communautaire	oui
3.2	Passation des marchés	oui
3.3	Planification participative du micro projet	oui
3.4	Gestion financière des micro projets	oui
3.5	Formation technique spécifique 1	oui
3.6	Formation technique spécifique 2	oui
3.7	Formation technique spécifique 3	oui
	IEC sur VIH/SIDA, hygiène et propreté, etc.	oui
4	**Le système de pérennisation décliné est mis en œuvre**	
4.1	L'opérateur a effectué ses 4 visites de suivi	
4.2	Le taux d'utilisation de l'infrastructure est satisfaisant	oui
4.3	L'état physique de l'infrastructure est satisfaisant	oui
4.4	Les communautés participent à l'entretien et à la maintenance	oui
5	**Les organes chargés de la gestion du micro projet sont mis en place et fonctionnels**	
5.1	L'organe chargé de la gestion du micro projet est en place et fonctionnel	oui
5.2	L'organe de supervision des actions de la structure de gestion existe	
5.3	Un représentant des élus est membre de ce dernier organe	
5.4	Un représentant des SDA en charge de ce micro projet est membre de ce dernier organe	
6	**La situation financière**	
6.1	Mis à part la retenue de garantie de l'entrepreneur, toutes les dépenses prévues ont été exécutées.	oui
6.2	La situation financière a été contrôlée et approuvée par l'AFDS.	
6.3	Le reliquat de la retenue de garantie de	oui

	l'entrepreneur est enregistré dans un sous compte.	
7	**L'auto évaluation**	
7.1	Les aspects suivants ont été pris en compte dans l'auto évaluation	oui
7.1.1	L'Information, la préparation, et la formulation du micro projet ;	oui
7.1.2	L'organisation financière et la tenue du compte bancaire ;	oui
7.1.3	La passation des marchés	oui
7.1.4	Le Suivi / Supervision ;	oui
7.1.5	L'achèvement des infrastructures et équipements ;	oui
7.1.6	L'appréciation des organes de gestion du micro projet ;	oui
7.1.7	La durabilité, l'entretien, et la maintenance des infrastructures et équipements ;	oui
7.1.8	La gestion environnementale ;	oui
7.1.9	L'organisation interne et les effets sociaux ;	oui
7.10	Le renforcement des capacités des OCB et des Groupes Vulnérables ;	oui
7.1.11	Le niveau de participation des Groupes Vulnérables ;	oui
7.1.12	L'atteinte des objectifs du Micro projet / Achèvement du micro projet.	oui
7.2	Un rapport portant sur cette auto évaluation a été produit	oui
8	**L'inventaire physique**	
8.1	La liste des biens acquis est disponible, à jour et est signée par le président de l'OCB et un représentant de l'AFDS.	

Le coordonnateur de l'ARFS

Le président du CGMP

COMITE DE GESTION DE L'ADDUCTION D'EAU DE NDIAPT... LE PRESIDENT

Et après avoir fait le point sur la situation financière du Micro – Projet qui s'établit comme suit :

Montant subvention à la somme de : #10.440.012 FCFA

Montant décaissé : .....

Reste à virer : .....

Arrête le reliquat de la subvention à la somme de : #663413 FCFA

Etablit par conséquent le plan d'action d'utilisation du reliquat de financement comme suit :

Actions ciblées	Montant prévu	Période d'exécution	Responsable	Observations
1 Abreuvoir.				

Déclare le Micro – Projet de ..Adduction d'eau et installation de bornes fontaines du village de ...Ndiapto Wolof..... définitivement clôturé.

ONT SIGNE LE PRESENT PROCES VERBAL (en trois exemplaires)

Le Président du CGMP

Le trésorier du CGMP

Le Chef de village

L'OADC

L'ARFS

Le service déconcentré de l'administration concerné

Le Président de la Communauté Rurale

AFDS

Agence du Fonds de Développement Social

Feuille de présence

Objet : AG de clotûre du GP de NDiapto wolof

Date : 31/12/05

Lieu : Koro Socel

N°	Nom et Prénoms	M	F	J	Statut	Emargement
	Coumba Gadiaga		x		PRD	[signature]
	NDeye Sall		x		TR	[signature]
	Fatou Sall		x		Adj. TR	[signature]
	Fatim Sarlane		x		Secrétaire	[signature]

AFDS
Agence du Fonds de Développement Social

Feuille de présence réception provisoire

Objet : Reception provisoire
Date : 07/ Juillet 2005
Lieu : NDiapto wolof

N°	Nom et Prénoms	Statut	Emargement
01	Thiano sarr	maitre d'oeuvre	[signature]
02	Mamadou Lamine Sania	AFDS	[signature]
03	Souleye Boye	CTM	[signature]
4	MBaye coulibaly	Relai	[signature]
5	cheick tidiane nGom	CTMO	[signature]
6	Mary Sambe	atelier	[signature]
7	Sadio drame	plombier	[signature]
8	Ablay nGom	Relai	[signature]
9	ybrahima nGom	CTMO	[signature]
10	keba diop	Chef du vill.	
11	aissatou Thiame	secretair	[signature]
12	Bigue Gassama		[signature]
13	fatou Gueye	membre	
14	Sockna djelle	" "	
15	Penda Cisse	" "	
16	fatou Boye	adj presid	[signature]
17	aminta. Boye	" "	[signature]
18	bigue Top	" "	[signature]
19	adama thiall	" "	[signature]
20	Diagne nGom	" "	[signature]
21	fatou Top	" "	[signature]
22	Nafi Salle	" "	[signature]

23	kani diop	eleveur	
24	Ady diop	commerçant	
25	Sockhna Sall	menagere	
26	Abdou Seck	membre	
27	Sinif camara	C.A.F	
28	ybou diop	membre	
29	balla diop	chauffeur	
30	ybou nGebaraz	Notable	
31	balla diop	Marabou	
32	babacar Seck	imam	
33	El naman damfa	chef de ville	
34	Samba dialla	notables	
35	Ousmane dialla	imam	
36	Bathi Seck	notable	
37	Sidi fall	membre	
38	pape diop	Maçon	
39	Sagar ba	cultivateur	
40	ybra kane	" "	Oli
41	Diarga Diallo	eleveur	NN
42	Mamadou Sow	cultivateur	
43	Diadie dialla	chef village	
44	omar diop	cultivateur	
45	Mamadou camara	presi foras	
46	Abdou Seck	marabou	
47	Maram diop	Menage	
48	coumba Fap	" "	
49	kindi dialla	" "	
50	seynabou Fap	" "	
51	awa Sall	" "	
52	yama badiane	" "	